La future PAC après 2013

Déclaration du groupe CFDT

M. Malterre. Il faut faire évoluer la PAC vers une véritable politique de développement durable pour que l'agriculture réponde aux besoins et attentes de la société, ce qui implique de poursuivre les efforts engagés en matière environnementale et de mieux prendre en charge les aspects sociaux sans les opposer aux aspects économiques. À notre sens, le rapporteur a su trouver ce subtil équilibre avec les propositions formulées en réaction aux orientations de la Commission européenne.

En matière sociale, il est primordial que la PAC prenne pleinement en compte les emplois, salariés ou non. La CFDT et le syndicalisme européen se retrouvent pleinement dans la proposition de mise en place d'un observatoire européen de l'emploi agricole. Alimenté par les données en provenance des États-membres, un tel observatoire permettra d'anticiper les évolutions et de prévoir les dispositions susceptibles de sécuriser les parcours professionnels des travailleurs agricoles. La prise en compte de l'emploi passe également par l'attribution d'aides dégressives ou plafonnées, en fonction de ce paramètre. La proposition de critères simples de conditionnalité des aides relatives à la santé des travailleurs est de nature à favoriser l'amélioration des conditions de travail en agriculture.

En matière environnementale, des mesures de réorientation des soutiens, des mesures de « verdissement » et un Plan protéines contribueront à orienter l'agriculture tout en préservant la viabilité économique des exploitations.

Le volet économique n'est pas en reste. La CFDT soutient le rééquilibrage des aides entre régions et productions et le développement d'une filière européenne de production végétale de protéines favorisant l'autosuffisance de l'Europe en la matière.

La clef des propositions est la lutte contre la volatilité des marchés, ce qui implique le renforcement de la régulation grâce à des stocks stratégiques et à l'encadrement réglementaire des matières premières agricoles.

Le projet d'avis déborde certes un peu du strict champ européen en appelant à plus de régulation internationale pour permettre le développement de l'agriculture dans toutes les régions du monde, position que la CFDT soutient. Comment par ailleurs ne pas rappeler, comme le fait le projet d'avis, le rôle moteur de la PAC dans la construction politique de l'Europe et le besoin croissant de renforcer l'espace européen, notamment en matière sociale, en garantissant à tous un socle de normes sociales équitables.

La CFDT, qui votera le projet d'avis avec les réserves d'usage, fait le vœu que notre gouvernement et en particulier le ministre de l'agriculture ainsi que la Commission européenne, prennent pleinement en compte l'avis de notre assemblée.